



Vente d'un bien commun avant liquidation de la communauté

Par **jopont**, le **29/09/2017** à **21:59**

Bonsoir,

Je suis en instance de divorce.

L'ONC précise que mon ex épouse a la jouissance du véhicule et que celui-ci est intégré au partage pour la liquidation future de la communauté.

Que se passe-t-il si mon ex épouse décide de vendre le véhicule avant la liquidation de la communauté ?

Merci pour votre réponse.